

Date : 27 février 2012

OBJET : AG ANSIX

Compte-rendu

Mardi 21 février 2012 à 17 h au Hangar

Présents : P Mauriéras – E Fauquet – B Douillard – J Errien – N Bouffier – W Cesbron – G Fournier – R Fenniche – B Gaboriau – K Bourner – JF Mallet – F Lounas – A Prenveille.
Invité : S Bacle

Ordre du jour :

- 1- Rapport moral
- 2- Bilan financier 2011-2012
- 3- Prévisionnel financier 2012-2013
- 4- Communication auprès des adhérents
- 5- Intégration section babyfoot
- 6- Projet vidéo-multimédia
- 7- Programme des manifestations 2012-2013
- 8- Questions diverses

Décisions et débats de séance :

- 1- Rapport moral réalisé par le Président Eric Fauquet
 - a. Grande satisfaction quant à la participation importante, cette année, à l'assemblée générale, de la part des personnes qui utilisent le site du Hangar. Satisfaction car enfin, des jeunes peuvent se mobiliser pour faire vivre leurs projets au sein de la structure. De nouveaux projets sont dans les cartons, comme création d'une section babyfoot, création d'actions vidéo-multimédia.
 - b. Bilan financier 2011-2012 présenté par le trésorier Bruno Douillard.

CHARGES	EXERCICE 2010/2011 du 01/09/2010 au 31/08/2011			EXERCICES PRECEDENTS		prévisionnel 2011/2012
	réalisé 2010/2011	prévisionnel 2010/2011	remarques / au réalisé 2010/2011	du 01/09/2009 au 31/08/2010	du 01/09/2008 au 31/08/2009	
achat matériels	11 401,06 €	14 500,00 €	construction bac à mousse	3 020,15 €	5 474,91 €	10 400,00 €
achat marchandises	125,18 €	400,00 €				300,00 €
fournitures administratives		100,00 €				
assurances	202,65 €	200,00 €		189,45 €	189,45 €	220,00 €
frais gestion services administratifs	4 983,33 €	5 000,00 €	sous traitance au Hangar de la gestion des adhésions .	4 916,67 €	4 933,33 €	5 600,00 €
indemnités SC	709,40 €	1 200,00 €	mission SC	486,00 €		
prestations de services (études)	1 645,21 €	- €	dont 1495€ pour frais étude structure bac à mousse			
dotations compétitions (PM)	2 400,00 €	2 000,00 €	prices money compétitions	1 350,00 €		2 500,00 €
communication	2 000,00 €	1 500,00 €	contribution 10 ans du Hangar	400,00 €	5 095,00 €	2 500,00 €
locations						500,00 €
frais de déplacements		300,00 €				
frais postaux et télécom						
frais bancaires	65,20 €	80,00 €		79,60 €	74,47 €	80,00 €
cotisations affiliations/adhésions	36 180,80 €	36 000,00 €		35 701,67 €	32 036,74 €	36 500,00 €
réceptions		500,00 €		225,00 €		300,00 €
cotisations diverses						
frais personnels (démonstration)						
charges exceptionnelles						
dotation amortissements	1 376,08 €	1 500,00 €	matériels vidéo et ordinateur port.	1 074,47 €		1 300,00 €
frais organisation projets spécifiques	3 000,00 €	3 000,00 €	contribution 10 ans du Hangar			3 200,00 €
TOTAL CHARGES	64 088,91 €	63 280,00 €		47 443,01 €	47 803,90 €	60 200,00 €

PRODUITS	EXERCICE 2010/2011			EXERCICES PRECEDENTS		prévisionnel 2011/2012
	réalisé 2010/2011	prévisionnel 2010/2011	remarques	du 01/09/2009 au 31/08/2010	du 01/09/2008 au 31/08/2009	
cotisations adhésions	56 176,00 €	57 000,00 €		57 059,50 €	43 867,50 €	56 300,00 €
produits gestion courante						
prestations services						
subventions ville de Nantes	2 000,00 €	6 000,00 €	1500 € pour BMX et 2 000€ Gladiators	2 000,00 €	1 000,00 €	3 500,00 €
subvention Conseil général	1 500,00 €					
partenariats					500,00 €	
produits financiers	376,88 €	350,00 €		343,74 €	486,49 €	400,00 €
produits de gestion courante				0,10 €		
TOTAL PRODUITS	60 052,88 €	63 350,00 €		59 403,24 €	45 853,99 €	60 200,00 €
RESULTAT EXERCICES	- 4 036,03 €	70,00 €		11 960,23 €	- 1 949,91 €	- €
évolution fonds associatif	31 986,33 €			36 022,36 €	24 062,13 €	

2- Bilan financier 2011-2012

- Les dépenses importantes pour l'année sont constituées par la participation à l'achat d'un bac à mousse, la dotation de price-monnaie lors de la réalisation de compétitions.
- Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

3- Prévisionnel financier 2012-2013 présenté par le trésorier Bruno Douillard

BILAN DE L'association ANSIX 2011 du 1er septembre 2010 au 31 août 2011

ACTIF	MONTANT			PASSIF	MONTANT
	valeur brute	amort & provision	valeur nette		
Immobilisation corporelles	8 029,16 €	7 727,55 €	301,31 €	report à nouveau (excédentaire)	36 022,36 €
Clients	14 153,40 €		14 153,40 €		
charges constatées d'avance	69,75 €		69,75 €	résultat de l'exercice	- 4 036,03 €
				fonds associatif	31 986,33 €
Livret BPA	35 720,28 €		35 720,28 €	fournisseurs	19 990,62 €
compte bancaire BPA	10 745,91 €		10 745,91 €	produits constatés d'avance	9 014,00 €
TOTAL	68 718,50 €	7 727,55 €	60 990,65 €	TOTAL	60 990,95 €

- Le budget est proposé à l'équilibre. Il prend en compte la possibilité de développer des outils de communication entre adhérents. Idem pour le développement d'actions innovantes et de matériel pédagogique.
- Les subventions diverses sont présentées à l'identique.
- En fonction des projets qui seront présentés en cours d'année, les priorités financières pourront changer.

4- Communication auprès des adhérents

- L'AG crée un bureau sportif composé de représentants des différentes disciplines sportives afin de travailler et proposer des projets favorisant l'animation globale du site. Des représentants du bureau participeront au conseil d'administration pour faire valider les projets. Proposition adoptée à l'unanimité.

5- Intégration section babyfoot

- La création d'une section babyfoot est adoptée à l'unanimité.

6- Projet vidéo-multimédia

- Le projet est mis en attente car le montant global est trois fois plus important que celui présenté au budget.

7- Programme des manifestations 2012-2013

2012 :

- 24 et 25 mars : Gladiator Contest
- 24 et 25 novembre : SuperHeroes of BMX
- UFOLEP TOUR :
 - o Samedi 31 mars : Etape Coueron
 - o Samedi 21 avril : Etape Sucé sur Erdre
 - o Samedi 12 mai : Etape Château Thébaud
 - o Samedi 2 juin : Etape à Définir
 - o Samedi 16 juin : Finale au Hangar

2013 : (dates prévisionnelles)

- 19 et 20 janvier ou 26 et 27 janvier : Championnat de France de Skate
- 23 et 24 mars : Gladiator Contest VIII
- 23 et 24 novembre : SuperHeroes of BMX
- UFOLEP CONTEST TOUR

8- Questions diverses

- a. Bastien Gaboriau et William Cesbron sont élus au conseil d'administration en complément des membres déjà constitués.